

Compte-rendu de la séance du 13 décembre 2019



Etaient absents : : François WATIER (procuration), Bernard KLEIN, Stephan SCHMITT, Laurent BESCOND (procuration), Eric WEIBEL, Alain SCHOTT (procuration)

Le compte-rendu de la séance du 18 novembre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

1- Restes à réaliser

Le coût des travaux engagés en 2019 et n'ayant pas encore été réalisés s'élève à 34 254 € (rénovation de la Chapelle et extension du réseau assainissement rue des Acacias). Cette somme sera inscrite au prochain budget.

2- Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020

Le maire est autorisé à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements avant le vote du budget 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2019, soit pour le chapitre 21 (voirie, réseaux ...) : 26 490,- €

3- Participation financière au spectacle de Noël de l'école de Gougenheim

Une participation de 172 € sera versée à la coopérative scolaire de Gougenheim pour le spectacle de Noël organisé à l'école de Gougenheim pour les enfants domiciliés dans notre commune ou ayant une dérogation.

4- Compte-rendu des commissions

- Monsieur Laurent Krieger a fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale du SDEA où a été voté le budget. Le contrôle des hydrants, qui sera obligatoire en 2020, a également été évoqué. Un devis a été demandé aux services du SDEA.
A compter du prochain mandat, un seul délégué représentera la commune aux réunions du SDEA pour les 3 compétences : eau potable, assainissement et coulées d'eau boueuse.
Un point a également été fait sur les différents travaux réalisés par les services du SDEA le long du Dorfgraben.
- Monsieur Matthieu Stoll a fait le compte-rendu de la réunion de l'Association Foncière.
- Monsieur Denis Stahl a fait part d'une problématique soulevée par la Commission Bâtiment de la ComCom : réduire les coûts de chauffages des bâtiments de la Comcom, notamment les gymnases.

5- Divers

Un point a été fait sur les projets d'urbanisme déposés en mairie.

Date du prochain conseil municipal : vendredi 31 janvier 2020

Le maire : Frédéric SCHOENHENTZ

AVIS

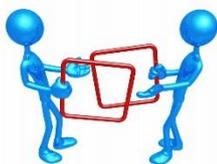


Pour voter aux élections municipales des 15 et 22 mars 2020,
**l'inscription sur la liste électorale est possible
jusqu'au 7 février 2020.**

En cas de doute, vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit(e) sur la
liste électorale de votre commune :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Pour vous inscrire, vous pouvez venir en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif
de domicile ou faire votre demande en ligne sur le site <https://www.service-public.fr>



Lors du repas des aînés il y a eu un échange de veste ...

Une veste homme noire de marque "TREK TRAVEL" a été prise par erreur
par un des convives ...

Si vous êtes à la recherche de votre veste, et si vous êtes en possession
d'une veste noire ne vous appartenant pas,

merci de contacter la mairie au 03 88 70 57 32



Réservez d'ores et déjà la date du **19 janvier 2020**.

A 10h sera célébrée une messe inaugurale de l'Eglise Saint Laurent rénovée.

L'agence postale communale sera fermée du 23 décembre 2019 au 7 janvier 2020 inclus.
Les instances seront à retirer au bureau de poste de Hochfelden

Le secrétariat de mairie sera fermé du 23 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclus



L'ENSEMBLE DE LA
MUNICIPALITÉ VOUS
SOUHAITE DE BELLES
FÊTES DE FIN D'ANNÉE